



Compte Rendu de la réunion de CLE élargie du 2 juillet 2024

Une réunion de la CLE élargie du SAGE Escaut s'est tenue le 2 juillet 2024 à la médiathèque d'Escaudoevres, sous la présidence de M. Georges FLAMENGT, Président de la CLE. Cette réunion avait pour objet la présentation de l'entreprise Agristo, qui devrait s'installer à Escaudoevres, sur la friche du site Téréos.

Étaient présents :

Pour la CLE:

Collège des élus :

Georges FLAMENGT
Pascal BRUNIAUX
Paul RAOULT
Didier ESCARTIN

Président de la CLE (CCPS)
Villers Plouich
NOREADE / SIDEN-SIAN
SYMSEE

Collège des usagers :

Bertrand BODDEART
Dominique HENAUT
Vincent MERCIER
Ronald BUTEZ
Gérard PINELLE
Etienne TAVERNIER

Chambre d'Agriculture 59-62
Syndicat de la propriété rurale du Nord
Conservatoire d'espaces naturels HdF
Véolia
Fédération des chasseurs 59
Bio en Hauts de France

Collège des services de l'État :

Céline LEPROVOST
Emmanuelle CLOMES
Benoit ANQUEZ
Fabien KORALEWSKI

DREAL
DRAAF HdF
DDTM 62
VNF

Présents hors CLE:

Christophe BARRE
Vincent BATTEUX
Frédéric BRICOUT
Marie Danièle CHEVALIER
Pascal COUPEZ
Jean-Michel DELANNOY
Danièle DRUESNES
Alain DUBOIS
Florine DUCELLIER
Dominique GAILLARD
M. Luc GIRARDOT
Guy HECQUET
Matthieu HOYAU

Véolia
Téréos
Caudry
Fressies
CAC
Maing
CCPM
Saint-Aybert
PNR A
Cambrai
PNR A / SAGE Sambre
Wavrechain-sous-Faulx
CAPH

Chantal LEFEBVRE
Fabrice LEFEBVRE
André LEPRETRE
Emmanuel LEVEUGLE
Frédéric LIENARD
Hugo MARCHIONI
Sylviane MAUR
Bernard MERESSE
Maxine MOIRET
Francis NOBLECOURT
Mme Ludivine PICKAERT
Romain POTTIER
Michel PRETTRE
Francis REGNAULT
Maryvone RINGEVAL
Justine SALEZ
Sylvain TRANOY
Sergine VAUBOURGEIX
Jean-Philippe VESIN

NOREADE
Paillencourt
Wavrechain-sous-Faulx
Chambre d'Agriculture 59-62
NOREADE
DREAL
CAC
Maing
SMABE
CAC
NOREADE
EARL POTTIER
Aubencheul-au-Bac
Eswars
CAC
CAVM
Pays du Cambrésis
CAC
Denain Ecologie

Etaient également présents:

Sylvain BOURDON
Ward CLAERBOUT
Estelle HASSEN
Marie PARENT
Audrey LIEVAL

AGRISTO
AGRISTO
ACONSTRUCT
SyMEA
SyMEA

ORDRE DU JOUR

1. Rappels sur le SAGE

2. Présentation du projet d'Agristo et discussion

3. Points divers

(cf présentation en annexe)

M. FLAMENGT ouvre la réunion et remercie les membres de la CLE et les partenaires de leur présence.

1. Rappels sur le SAGE

Audrey LIEVAL rappelle que le SAGE est un outil de planification de la politique locale de l'eau. Il est élaboré par le Commission Local de l'Eau (CLE) et porté par le Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) dont les compétences se limitent au portage des SAGE de l'Escaut et de la Sensée et à la réalisation des études nécessaires pour la mise en oeuvre

des SAGE et leur révision mais ne réalise pas de travaux.

Le SAGE de l'Escaut, approuvé en juillet 2021, est composé de 5 enjeux (déclinés en objectifs et dispositions:

- Reconquerir les milieux aquatiques et humides
- Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations
- Améliorer la qualité des eaux
- Gérer les ressources en eau souterraine
- Gouvernance et communication

2. Présentation du projet d'Agristo et discussion

Présentation : Ward CLAERBOUT, Responsable des affaires juridiques et publiques chez AGRISTO, Sylvain BOURDON, Directeur du projet AGRIST'Hauts de France et Estelle HASSEN, Directrice environnement chez A-CONSTRUCT

- Actuellement 5 sites d'exploitation (3 en Belgique, 1 aux Pays Bas et 1 en Inde)
- fourni 145 pays, principalement en Europe (70 % des produits)
- Souhait d'un projet en France car c'est le 2^e marché, déjà beaucoup de pommes de terre sont achetées en France et envoyées vers la Belgique (pour vendre le produit fini en France).
- l'ancien site Téréos d'Escaudoevres est intéressant car il s'agit déjà d'une usine agro-alimentaire, et correspond donc aux besoins techniques.
- projet d'usine ultra moderne pour produire 150 000 T/an au démarrage et 300 000T/an à terme de produits finis
- investissement de 280 M€, création prévisionnelle de 140 emplois directs au démarrage, 300 à 350 à terme
- Objectif de mise en service en 2027
- Dossier d'autorisation environnementale en cours de rédaction, dépôt vers octobre, AP d'autorisation espéré en juin 2025 pour une construction d'août 2025 à mai 2027 et démarrage mi-2027.
- 2 lignes de production (produits coupés et produits formés)

- Bord à l'Escaut (passe en bordure à l'Ouest du site) et Riot Noir sur le site
- conception de l'implantation de l'usine pour limiter les nuisances (circulation, nuisances sonores)
- Implantation sur la friche de Téréos sur 27 ha (pas d'artificialisation)
- Reprise d'une partie des bassins pour la décantation (20 ha) des eaux de lavage, la terre décantée pourra être réutilisée en agriculture
- utilisation de 2 forages : 1 récupéré de Téréos, l'autre à créer par sécurité (auparavant 5 pour la sucrerie dont 4 sont rebouchés)

- prélèvements de 1 260 000 m³/an répartis sur l'année pour une production de 300 000 T (contre 700 000 m³ pour Téréos sur 4 mois) : l'étude hydrogéologique montre que la ressource est suffisante
- rejet compatible avec le milieu récepteur (Escaut)
- Recyclage de l'eau pour le lavage des pommes de terre envisagés mais la réglementation actuelle ne l'autorise pas.

- Concertation volontaire mise en place (10 juin - 17 juillet)
- Bilan des garants pour le 17 août
- Bilan du Maître d'ouvrage pour le 17 septembre
- Disponibles sur le site dédié : <https://www.concertation-agristo.fr/>

- Approvisionnement en eau sanitaire de 3000 m³/an depuis le réseau public
- Approvisionnement en eaux de process : impossibilité actuelle de la REUSE (réglementation)
- Possibilité de réutiliser les eaux pluviales des toitures pour les tours aérorefrigérantes
- Prélèvement en eau souterraine pour le process, avis favorable de l'hydrogéologue agréé en mars 2024

- Les eaux sanitaires seront rejetées au réseau communal
- Les eaux pluviales non utilisées seront tamponnées puis rejetées à l'Escaut canalisé ou au Riot Noir
- Les eaux de process seront traitées en STEP interne puis rejetées à l'Escaut
- Les eaux de lavage partent en bassin de décantation avant traitement en STEP

- Modification de la cartographie des cours d'eau de la DDTM 59 après visite terrain de l'OFB : certaines voies d'eau définies en cours d'eau seront reclassées en fossé (ne répondent pas aux critères cours d'eau)

- Discussion sur le Riot noir en cours après une visite de terrain: busage d'une partie et débusage d'une autre avec possibilité de restauration de la partie aval sur le site.

DISCUSSION :

- *Matthieu HOYAU, CAPH* : Concernant l'infiltration, elle semble difficile car la nappe est affleurante. Il est conseillé de contacter l'ADOPTA.
Téréos a fait les tests mais n'a pas pu infiltrer.

- *Matthieu HOYAU, CAPH* : Le territoire du SAGE de l'Escaut n'est pas identifié comme territoire en tension dans le SDAGE (cf carte 16 « tension quantitative de la ressource en eau par territoire de SAGE » Livret 4 du SDAGE 2022-2027), mais tous ses voisins le

sont. A-t-il été envisagé la possibilité que le territoire ne soit plus en capacité de fournir assez d'eau pour la production de pommes de terre (process et irrigation)?

AGRISTO : On n'impose pas l'irrigation aux agriculteurs. Les pommes de terre viennent d'un rayon de 150km. L'entreprise est consciente qu'elle aura à gérer ces années plus difficiles et des saisons avec de mauvaises récoltes

Téréos précise qu'elle travaille sur un projet en concertation avec la Chambre d'Agriculture pour réutiliser les bassins en stockage d'eau pour l'agriculture (environ 2 000 000m³, qui pourront être remplies par les cours d'eau quand ils sont en charge). Il pourra être présenté plus en détail ultérieurement.

- *Sergine VAUBOURGEIX, CAC* : Quelle quantité de pommes de terre sera nécessaire ? Pour 150 000T de produits finis au démarrage de l'usine, 250 000T de pommes de terre environ.

- *Sergine VAUBOURGEIX, CAC* : La certification Vegaplan est assez légère, est-il envisagé de développer une stratégie plus évoluée par rapport à l'environnement et à la filière de la pomme de terre pour la gestion des ressources ? La Communauté d'Agglomération de Cambrai vient d'être labellisée sur un projet d'alimentation durable. Il peut-être fait une proposition de travail avec les élus.

AGRISTO : On est preneur dans ce type de projet. Des agronomes seront recrutés et formés pour aider les agriculteurs. Dans le rapport de durabilité, il y a des objectifs pour diminuer l'empreinte carbone et la production de la pomme de terre est très importante car c'est une grande partie de l'empreinte carbone du produit fini. Toute la filière est intégrée.

- *Etienne TAVERNIER, Bio en Hauts de France* : Faut-il des variétés très spécifiques ? il existe un projet sur des pommes de terre robustes en transfrontalier, pour avoir des pommes de terre nécessitant moins d'irrigation et plus résistantes aux maladies.

AGRISTO : On est évidemment intéressé par ce projet. Il y a des tests actuellement chez Agristo, à conforter avec ce projet.

- *Paul RAOULT, SIDEN-SIAN NOREADE* : 1^{er} élément, cette reconversion est très bien. Il n'y a pas beaucoup d'endroit sur le secteur où on peut trouver un captage capable de fournir 1 260 000m³. Depuis quelques années, il est dit qu'il faut diminuer la production des captages. On est sur un projet industriel intéressant, mais il est demandé à Noréade depuis 2 ans de diminuer les prélèvements de 10 à 20 %. Au bout, on va demander des comptes et dire qu'on n'a pas réalisé les objectifs. Pour réindustrialiser la région et fournir de l'eau aux industries, il faudra que la population soit économe pour que les objectifs soient tenus. Il faut rappeler qu'il faut faire attention sur la consommation. 2^e élément, la question concerne surtout la surface nécessaire en pomme de terre pour alimenter l'usine.

AGRISTO : Pour une production de 300 000T (production à terme), on peut considérer qu'il faut un peu moins de 10 000 ha.

- *Paul RAOULT, SIDEN-SIAN NOREADE* : Sachant qu'avec la rotation il faut multiplier par cinq pour avoir la surface concernée pour l'alimentation de l'usine. C'est une révolution

pour les paysages. Sur des terrains en pentes, on aura des arrivées d'eau boueuse en rivière. Il faudra faire très attention pour les cultures sur ces terrains en pente. Dans le cambrésis, on a déjà de l'open field, mais dans l'Avesnois c'est un pays de bocage où depuis quelques années, on détruit le bocage pour produire de la pomme de terre. Il y a un enjeu écologique qui n'est pas neutre en terme de paysage et d'entretien du paysage. C'est une vigilance à avoir.

AGRISTO : On est d'accord avec cela et on souhaite que cela soit encadré. Il faut travailler ensemble avec les agriculteurs pour répondre aux objectifs de ne pas détériorer l'état.

Concernant le prélèvement d'eau, il n'est pas possible réglementairement de faire du recyclage pour l'alimentaire en France, alors que ça l'est en Belgique et que les produits sont vendus en France. La réglementation évolue et on espère pouvoir utiliser des sources d'eau plus durables.

- *Paul RAOULT, SIDEN-SIAN NOREADE* : Aujourd'hui avec les aléas climatiques, les agriculteurs vont être contraints d'irriguer leur pommes de terre, notamment pour avoir un bon rendement. L'irrigation va forcément se développer dans les années qui suivent l'implantation de l'usine. Il faudra le mesurer dans nos ressources globales. Plus on sera vigilant sur les process pour consommer le moins d'eau possible, mieux ça vaudra.

AGRISTO : Il existe des techniques plus économes pour l'irrigation et des outils d'aide à la décision qui ne sont pas encore beaucoup déployés et qui seront à réfléchir. Les agriculteurs vont être accompagnés (formation, incitation,...)

- *Georges FLAMENGT, Président de la CLE*: Il y a création d'une filière sur le territoire et pour que ce soit vertueux, il y aura besoin d'animation de toute cette filière. Il y a certes des problèmes sur la production de pommes de terre, mais il y a des possibilités ne serait-ce que par les aménagements d'hydraulique douce (haies, bandes enherbées,...). L'enjeu est important et la prise en compte doit être importante. L'animation du territoire est la base du SAGE. Il est donc proposé à l'entreprise de l'associer au travail sur le SAGE.

- *Emmanuel LEVEUGLE, CA NPdC* : Sur la notion de durabilité, il ne sera pas possible de retourner de prairie. Sur le dossier des pommes de terre robustes évoqué précédemment, porté par la Chambre d'Agriculture à destination des producteurs bio, le travail est en cours.

- *Romain POTTIER, agriculteur*: Lorsqu'un agriculteur souhaite s'installer et acheter du matériel d'irrigation économe en eau en consommation électrique, il ne peut pas être accompagné financièrement (financement uniquement pour remplacement de matériel existant). Concernant le stockage, il faudra de gros investissements car le stockage se fera chez les agriculteurs et non sur le site. Les grilles tarifaires vont-elles rester les mêmes pour permettre ces investissements ?

AGRISTO : Il y a une variabilité dans la qualité des pommes de terre. Dans la conception des usines, on fait évoluer les outils pour prendre en compte cette variabilité. Le prix des pommes de terre ont augmenté de 70 % ces trois dernières années notamment dû aux investissements. Il faut un prix pour permettre aux agriculteurs d'investir sur du long terme.

- Florine DUCELLIER, PNR Avesnois : concernant l'accompagnement des agriculteurs pour limiter l'érosion des sols et le ruissellement, le cahier des charges incite-t-il à mettre en place des solutions pour contre-balancer les ruissellements ?

Dans les contrats, il y a des mesures et des critères qui poussent vers la durabilité.

Dans le Vegaplan, il y a un certain nombre de mesures qui concernent l'érosion comme l'utilisation des couverts végétaux. L'objectif est même d'aller au-delà.

- Emmanuel LEVEUGLE, CA NPdC : Le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture, la DREAL et la DRAAF ont travaillé sur un projet nommé ClimEau Fil dont le but est de travailler à l'adaptation au changement climatique sur 17 filières dont la pomme de terre.

[NB: le projet ClimEau Fil avait été présenté en commission thématique le 20 mars 2024. La vidéo de présentation est disponible sur le site internet <https://sage-escaut.fr/> → le SAGE en action → conférences et réunions de présentation]

- Vincent MERCIER, CEN HdF: Il y a une forte inquiétude sur les retournements de prairies dans l'Avesnois, étant donné que le rayon d'approvisionnement est de 150km. Avant la réglementation était très stricte la-dessus mais on tend vers un assouplissement. Les prairies stockent le carbone, permettent de lutter contre l'érosion, sont des refuges de biodiversité, nous aident à lutter contre le changement climatique. Aujourd'hui, on voit des terres qui se vendent du côté de Maroilles, Anor, ou Glageon où les agriculteurs partent en retraite, les terres sont vendues à des Belges ou des Néerlandais, qui retournent les prairies. Quelles sont les dispositions qui permettent de s'assurer que les productions ne viennent pas de terres issues de retournement de prairies.

- Vincent BATTEUX, Téréos : Lors de la fin des quotas de betteraves en 2017, il y a eu une augmentation des surfaces de betteraves de 20 % (25 % dans le cambrésis). Deux ans plus tard, il y a eu une chute des prix donc le prix de la betterave est passé à 22€ la tonne alors que le coût de production pour l'agriculteur est autour de 25€ la tonne. En conclusion, des agriculteurs ont arrêté la betteraves (diminution de 19,9 % en surface). Ces 19 % sont en quelque sorte libre.

- Danièle DRUESNES, CCPM : la pomme de terre nécessite de nombreux traitements. Y a-t-il un risque de pollution des sols et de la nappe ?

AGRISTO : C'est une culture qui est traitée. C'est aussi une conséquence aux investissements différents en France et en Belgique. Il y a aussi des études pour trouver des solutions à long terme et des variétés plus résistantes. L'Union Européenne demande aussi de diminuer les traitements.

- Dominique HENAUT, Syndicat de la propriété rurale du Nord : On félicite pour ce projet la réutilisation d'une friche industrielle et la non imperméabilisation de nouvelles terres. On note les consommations énormes en eau mais les différents organismes demanderont probablement des plans d'économie et feront évoluer la législation pour permettre ces économies. On rappelle que depuis 2012, le retournement de prairie est interdit sur le bassin Sambre sauf compensation. Il y a aussi le problème de sous-location qui est combattu. Il y a une charte dans le département du Nord entre la DDTM, les organisations

syndicales et la Chambre d'Agriculture. On souhaite s'assurer que ce ne sont pas les pratiques de l'entreprise.

AGRISTO : Non, car l'entreprise n'a pas de champ et n'exploite pas de parcelles, ce n'est pas la stratégie.

- *Dominique HENAUT, Syndicat de la propriété rurale du Nord* : Concernant le rayon de 150km sur lequel pourront être amenées les pommes de terre, c'est assez important. Est-il envisagé de réduire pour diminuer l'empreinte Carbone due au transport ?

AGRISTO : 150 km est le maximum pour que ce soit économiquement rentable mais on sera plutôt de l'ordre de 75km.

-*Vincent BATTEUX, Téréos* : il faut savoir que l'impact du transport est minime par rapport à l'impact de l'usine et que l'usine sera très décarbonée dans sa production, beaucoup plus que la sucrerie.

- *Sylvain TRANOY, Pays du Cambrésis* : Si on concentre la production de pommes de terre sur un secteur, on concentrera aussi l'utilisation des produits phytosanitaires et de consommation d'eau sur ce secteur.

3. Points divers

Prochaines dates à noter:

- 24 septembre : Journée Transfeau sur le thème "Gérer l'eau en période de sécheresse".

Informations et inscription: <http://www.transfeau-escaut.com/>

- Automne 2024 (date à définir) : Prochaine CLE élargie pour la présentation du projet du Canal Seine Nord, notamment son alimentation en eau

- Avril/Mai 2025 : mois de randonnée de la source à l'embouchure de l'Escaut par Drinkable river. Informations: <https://drinkablerivers.org/what-we-do/river-walks/scheldt-walk-2025/>

M. FLAMENGT remercie l'ensemble des membres de la CLE et clôt la réunion.

Georges FLAMENGT
Président de la CLE
du SAGE de l'Escaut

GLOSSAIRE

CAC :	Communauté d'Agglomération de Cambrai
CAPH :	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
CAVM:	Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
CCPM :	Communauté de Communes Pays de Mormal
CLE:	Commission Locale de l'Eau
DDT(M) :	Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DRAAF:	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL:	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
PNR A:	Parc Naturel Régional de l'Avesnois
SAGE :	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE:	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SMABE:	Syndicat Mixte du Bassin de l'Erclin
SyMEA :	Syndicat Mixte Escaut et Affluents